

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/091**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 34**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 41**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 24 juin 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 24 juin 2019**

**Le 2 juillet de l'année deux mille dix-neuf à 18h30**

à Léognan – Foyer municipal

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M. LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	E	M. BLANQUE	MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. DANNÉ, secrétaire de séance  
Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/091

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°2006-1690 modifié du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

**Vu** le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

**Vu** le décret n°2014-923 du 18 août 2014 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,

**Vu** la consultation du comité technique lors de sa séance du 13 juin 2019,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

## **EXPOSE**

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu en créant des emplois suite à une mobilité interne et externe (recrutement sur un grade différent suite à entretiens de recrutement), il est précisé que pour cet emploi, l'agent était déjà en fonction sous la forme d'un engagement contractuel et dans le cadre d'une procédure de reclassement pour inaptitude physique.

### **Création et suppression d'emplois :**

#### **- Création d'un emploi de puéricultrice de classe normale et suppression d'un emploi de puéricultrice hors classe**

Suite à un départ d'un agent en mobilité externe à la procédure de recrutement, le choix s'est porté sur un agent du grade de puéricultrice de classe normale affecté à la crèche de Léognan «La maison des Pitchouns».

#### **- Création d'un emploi d'adjoint d'animation**

Suite à un départ d'un agent en mobilité et à la procédure de recrutement, le choix s'est porté sur un agent du grade d'adjoint d'animation affecté à la crèche de Saint Médard d'Eyrans «Les P'tis Lous».

#### **- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe**

Les fonctionnaires territoriaux devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions pour raison de santé, peuvent sur leur demande être reclassés dans un autre cadre d'emplois, s'ils sont déclarés aptes à remplir les fonctions correspondantes.

Ce reclassement pour inaptitude physique entraîne pour le fonctionnaire un changement dans sa situation administrative.

Il ne peut intervenir à l'insu de l'agent concerné :

- Le reclassement suppose un changement de cadre d'emplois ou de grade et nécessite une demande,

- L'affectation à un emploi du même cadre d'emplois, adapté à l'état physique de l'agent, ne constitue pas un reclassement.

Une procédure de reclassement est en cours au sein des services de la Communauté de Communes de Montesquieu concernant un agent affecté dans le secteur de la petite enfance faisant intervenir à la fois la médecine préventive et professionnelle, le comité médical, le Centre de Gestion, le fonds d'insertion pour l'emploi des personnes handicapées et un psychologue du travail.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/091

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La Communauté de Communes de Montesquieu a donc recherché avec l'appui des différents partenaires mentionnés ci-dessus, les différentes possibilités de classement de cet agent.

## Définition du poste

Agent d'accueil et administratif du Centre de ressources

## Supérieur hiérarchique

Responsable service juridique, aménagement du territoire et actions transversales

## Missions principales

- Accueillir les différentes catégories d'usagers en accueil physique et téléphonique,
- Renseigner et orienter les usagers,
- Gérer les réservations des salles,
- Demande d'intervention technique (GMAO),
- Gestion des clés et des badges d'accès aux bâtiments,
- Gestion des remises de clés des voitures CCM,
- Affranchissement,
- Gestion courante de l'accueil.

## Description des activités

- Gestion du standard: : accueil, renseignements, filtrer et transmettre les appels téléphoniques (suivi sur opendemand),
- Orientation des administrés,
- Réception du courrier,
- Exécution de diverses activités administratives,
- Activités administratives pour le service juridique,
- Gestion appels et messages pour le service juridique/aménagement du territoire.

Pour la réservation de salles (gestion sur outlook) :

- Affichage plasma
- Devis entreprises réservations de salles
- Demande d'intervention de mise en place de salle (GMAO)

Pour l'affranchissement :

- courrier des entreprises
- gestion des codes Département

Pour la gestion courante de l'accueil :

- Notes internes – communication CCM (chauffage...)
- Consignes de sécurité
- Signalétique bureaux CCM



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/091

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

---

## **Compétences/ expériences exigées**

- Connaissance de la hiérarchie de chaque service,
- Capacité d'initiative et de réaction dans la gestion des accueils,
- Connaissance en secrétariat,
- Connaissance en communication,
- Filtrer et orienter les appels vers leur destinataire,
- Connaissances sur l'organisation de la collectivité,
- Diffusion des informations,
- Coordination congés annuels,
- Adaptabilité gestion des horaires,
- Autonomie, Diplomatie, Organisation, Polyvalence, Qualités relationnelles, Réactivité,
- Rigueur.

## **Les compétences techniques spécifiques au poste**

- aisance sur les logiciels (GMAO, opendemand, outlook, xivo),
- gestion d'un standard téléphonique,
- réservation de salles.

## **Les compétences managériales et de communication**

- capacité à échanger et transmettre l'information

## **Savoir être**

- Être avenant et souriant,
- Qualités humaines,
- Sens du service public.
- Parallèlement, une étude sur l'aménagement des conditions matérielles d'exercice des missions l'agent est lancée avec la participation du FIPHP.
- Cette évolution se fait à effectifs constants, puisque l'agent est déjà remplacé dans la structure de la petite enfance.

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/091**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de la création des emplois suivant à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint d'animation	1	Animation	C	35/35ème	Mobilité
Puéricultrice de classe normale	1	Médico social	A	35/35ème	Mobilité

- Décide de la création de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Administrative	C	35/35ème	Reclassement

- Décide de la suppression de de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :

GRADE	NOMBRE	FILIERE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Puéricultrice hors classe	1	Médico-social	A	35/35ème	Mobilité

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habilite à effectuer les démarches nécessaires et à signer les pièces correspondantes,
- Prévoit l'inscription des crédits budgétaires correspondants au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 2 juillet 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*

